



# Montant des inscriptions aux Championnats Régionaux et Nationaux 2022 - 2023

*Pour cette édition 2022/2023, la Fédération Française sera co-organisatrice des événements nationaux, elle assistera donc les clubs organisateurs des différents Championnats Nationaux. La FFFT prendra notamment en charge le transport des baby-foots et l'achat des trophées pour les Championnats de France individuels. Elle assurera également le transport des tables pour les championnats de France des clubs et mettra en place des packages ECL pour les équipes sélectionnées.*

## Épreuves individuelles :

La répartition présentée ci-dessous permet à la FFFT de prendre en charge *a minima* 50% des frais liés au transport des tables lors des Championnats de France ainsi que la totalité des Coupes et Trophées qui seront attribués lors de cet événement.

### Championnats régionaux individuels :

Le tarif est fixé à **20€ / joueur** ce dernier se décompose en deux parties : une part pour le club organisateur du championnat régional **15€** et une part fédérale de **5€**.

### Championnats de France individuels :

Le tarif est fixé à **30€ / joueur** ce dernier se décompose en deux parties : une part pour le club organisateur des Championnats de France de **10€** et une part fédérale de **20€**.

## Épreuves par club :

La répartition présentée ci-dessous permet à la FFFT de prendre en charge le transport des tables lors des championnats de France (qui ne sera plus à la charge du club organisateur). Mais également la mise en place de packages facilitant le déplacement des équipes qualifiées à l'European Champions League. Les montants définitifs des packages seront communiqués ultérieurement en fonction du nombre d'équipes participantes aux championnats régionaux et nationaux.

### Championnats régionaux par clubs :

Tarif unique de **90€ / formation** nous rappelons qu'un club peut inscrire autant de formation qu'il souhaite.

Ce tarif comprend :

- une part pour le club organisateur du championnat régional **60€**
- une part pour le club organisateur du championnat national **15€**

- une part fédérale **15€**.

## **Championnats de France des clubs :**

Tarif unique de **120€ / club** une seule formation par club peut être inscrite aux Championnats de France. La division attribuée à un club aux Championnats de France est définie en fonction de son classement national. Pour plus d'informations consulter la [note dédiée](#).

Ce tarif comprend :

- une part pour le club organisateur du championnat national **30€**
- une part fédérale **90€**.